

**Assemblée Générale d'Automne
YOLET le 20 octobre 2017**



Intervention de Mme. TOURDES, Présidente de l'AS YOLET

Mme la Présidente retrace le passé du club, souhaite la bienvenue à l'ensemble des clubs et évoque ses préoccupations quant à l'avenir des clubs ruraux dans la nouvelle Ligue.

Intervention de M. le représentant de la Mairie de YOLET :

Mr le Représentant de la municipalité présente les excuses de M. FABRE, Vice Président du Conseil départemental du Cantal et Mme DELRIEU TOURTOULOU.

Perpétuant une tradition, M. PRAT remet un ballon à la Présidente de l'AS YOLET et un fanion du District à M. le Maire.

Intervention de M. PRAT, Président du District :



Monsieur le Maire-Adjoint
Monsieur le Président Délégué de la Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes de Football
Madame et Monsieur les Co-présidents de l'Amicale Sportive de Yolet
Madame la Représentante du Crédit Agricole Centre France

Messieurs les Représentants d'Intersport
Madame et Messieurs les Représentants de la Presse
Messieurs les élus de la Ligue
Madame et Messieurs les Membres du Comité de Direction, des commissions,
du personnel administratif et technique du District
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du District
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je dois présenter les excuses de Monsieur Bernard BARBET Président de la Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes de Football qui est aujourd'hui représenté par Jean-Claude MILVAQUE.

Les excuses de Madame DELRIEU et Monsieur FABRE, Conseillers Départementaux, de

Monsieur Daniel MIRAL, Président d'Honneur du District, de Monsieur Emmanuel GAUZY, Expert Comptable, Yves GOMBERT, Gérard CHEVALIER, Pierre-Antoine MONTAGUT, Cyril VIGUES, Membres du Comité Directeur, David AUZOLLE Président de la CDA et Yannick GADEN CTA.

Notre assemblée générale d'automne se déroule à Yolet.

Cette commune de l'arrondissement d'Aurillac et du canton de Vic-sur-cère depuis 2015 compte 560 habitants et se situe à 680 m d'altitude. Yolet doit être probablement une cité dortoir compte tenu de son faible éloignement avec la ville centre d'Aurillac. Malgré mes recherches, j'avoue que je n'ai pas trouvé le nom des habitants de Yolet. Yolet pratique aussi le football au sein de l'Amicale Sportive. Le club compte 2 équipes dont une en D1 et l'autre en D4 avec 60 licenciés. Ce qui n'est pas si mal pour un village rural.

Comme vous le savez, notre équipe nationale masculine a terminée première de sa poule et s'est qualifiée pour la coupe du monde du 14 juin au 15 juillet 2018 en Russie, au grand dam de ses détracteurs.

Notre pays aura le privilège d'accueillir la coupe du monde des féminines du 7 juin au 7 juillet 2019 et notre Ligue n'est pas trop mal servie puisque Grenoble et Lyon recevront 2 matches avec des équipes « têtes de séries »

Par ailleurs Lyon accueillera les deux demi-finales et la finale.

La coupe du monde féminine des U20 aura lieu du 5 au 24 août 2018 dans quatre villes de Bretagne.

Depuis l'Assemblée Générale de RIOM ES MONTAGNES le 10 juin dernier, le comité de direction, les commissions et le personnel poursuivent leurs activités mise à part la courte période estivale.

La réforme territoriale est en cours d'achèvement sauf peut-être l'ETR.

Nous nous habituons aux trajets répétés vers Lyon. Je ne ferai pas de commentaires. Le Président Délégué aura l'occasion d'intervenir tout à l'heure.

L'an passé, nous avons recruté deux emplois « service civique » qui nous ont donné entière satisfaction. Cette année, pour l'instant, nous n'en avons qu'un à partir du 2 novembre. Aussi, si vous connaissez des jeunes, garçons ou filles, âgés de 18 à 25 ans, maîtrisant l'informatique et ayant la possibilité d'intervenir sur les terrains, dites leur de faire acte de candidature au District.

Comme tous les ans, des mouvements sont intervenus dans les clubs : nous avons 72 clubs et 11 ententes jeunes.

3 clubs se sont mis en non activité : AS Aurillac, Carbonat, Siran et Jordanne n'a plus d'équipe seniors.

Nous avons perdu aussi la réserve de Nord Lozère qui a préféré s'engager en Lozère.

Nous enregistrons la fusion de Doire-Bertrande et Aspre-Maronne qui deviennent « Les 4 Vallées » et la reprise d'activités de Boisset et Drugeac. FC Minier a engagé une équipe réserve.

Quelques statistiques : A la date du 19 octobre, en 2016 nous avons 5865 licenciés, cette année 5841 soit 24 de moins. Cela ne paraît pas alarmant mais cela m'inquiète tout de même car la saison dernière, nous avons terminé en négatif.

En moins : seniors -59, foot animation -20, arbitres -19

En plus : jeunes +25, féminines +31, dirigeants +25

La rentrée du foot 2017 : La réunion de rentrée des clubs jeunes a eu lieu le 26 août 2017 à Arpajon.

20 clubs étaient présents sur 23.

Les journées d'accueil se sont déroulées sur 4 sites :

- Le 16 septembre : u10/u11 = 410 enfants
- Le 23 septembre : u8/u9 = 380 enfants
- Le 30 septembre : u6/u7 = 260 enfants

Des réunions de secteurs relatives au foot animation ont eu lieu à Aurillac, Murat et Mauriac.

Le nombre de licenciés jeunes semble, à priori, stable grâce à l'augmentation de la pratique féminine.

Je rappelle que le Noël des débutants aura lieu le 10 décembre à Aurillac et la finale futsal à St Flour le 4 Février 2018.

L'arbitrage :

Comme je l'ai indiqué précédemment, le nombre d'arbitres baisse, actuellement 81 auxquels, il faut ajouter 12 en formation mais nous n'arriverons pas aux 117 de l'an passé.

Comme toutes les saisons, les jeunes ne renouvellent pas le bail, c'est le turn-over habituel bien que davantage accompagnés.

Pour les moins de 18 ans, une formation va avoir lieu à Ambert du 30 octobre au 1^{er} novembre. Si des clubs sont intéressés, appelez tout de suite le Président de la CDA.

La feuille de match informatisée FMI : Toutes les divisions seniors et jeunes sont désormais opérationnelles. Je tiens à remercier les formateurs du District qui se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de dévouement auprès des clubs et des arbitres. Il faut savoir que le taux d'utilisation de la FMI dans notre District est particulièrement encourageant 92 % pour les seniors et 72 % chez les jeunes. J'adresse mes vifs et sincères remerciements à l'ensemble des clubs et des arbitres qui ont bien voulu s'impliquer dans cette opération. Je connais les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Désormais, il faut passer à l'étape suivante. A compter du 1^{er} Novembre, l'utilisation de la FMI sera obligatoire et les clubs qui ne l'utilisent pas seront pénalisés de l'amende prévue à cet effet.

Pour terminer mon propos, je veux vous dire, à vous tous, Présidents, Dirigeants, bénévoles de toutes catégories et de toutes fonctions que je connais votre engagement au service de vos clubs. Je mesure le temps que vous passez au service du football, souvent au détriment de votre vie familiale. Je vous en suis très reconnaissant.

Je veux vous dire aussi, que les membres du Comité Directeur, sont à votre disposition, chacun dans leur domaine de compétence, pour répondre à vos attentes. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin, exclusivement par courrier ou par mail.

Bonne Assemblée Générale.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Modifications des statuts du District
--

M. PRAT déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

M. le Président du District présente la question du club de JUNHAC MONTVALVY concernant le changement de mode de scrutin.

Question du FC JUNHAC MONTVALVY (modification du mode de scrutin – Article 13.3) :

« Les élections des membres du Comité de Direction du District du Cantal se font à partir de candidatures spontanées et indépendantes. Serait-il envisageable que lors des prochaines élections cela se fasse par liste de candidatures afin qu'il y ait un projet commun entre les candidats d'une même liste. »

Il demande à M. BRUEL représentant de club de JUNHAC MONTVALVY de bien vouloir exposer les arguments de cette proposition.

Puis M. PRAT demande aux clubs de bien vouloir répondre par vote à bulletin secret à la question suivante : **pour ou contre un changement de mode de scrutin.**

Le résultat est le suivant :

Bulletins nuls ou blancs : 15

Exprimés : 279

Pour (oui pour le changement de scrutin) : 164

Contre (non pour le changement de scrutin) : 115

Les prochaines élections des membres du Comité de Direction se feront au scrutin de liste.

M. PRAT déclare l'Assemblée Générale extraordinaire close.

Election des représentants du District à LAuRAFoot

M. PRAT demande aux candidats de se présenter, se succèdent :

M. BORNE Sébastien, FC ALLY MAURIAC

M. BOURGADE Jean Claude, ES ROANNES ST MARY

M. GUITTARD Gérard, CS ARPAJON SUR CERE

M. IMBERT Patrick, SUD CANTAL

M. ROUSSILHE Adrien, FC PARLAN LE ROUGET

M. THEODORE Claude, CS ARPAJON

A bulletins secrets les clubs ont voté les représentants suivants :

M. Patrick IMBERT (279 voix), titulaire
M. Gérard GUITTARD, (274 voix), titulaire
M. Adrien ROUSSILHE (250 voix), titulaire
M. Jean Claude BOURGADE (243 voix), 1er suppléant
M. Claude THEODORE (224 voix), 2ème suppléant
M. Sébastien BORNE (220 voix), 3^{ème} suppléant

Bilan financier :

M. GUITTARD trésorier, à l'aide d'un diaporama présente et commente le bilan et le compte de résultats.

M. PRAT donne lecture du rapport de M.GAUZY expert-comptable qui certifie avoir examiné les éléments comptables selon les normes de la profession. Il indique n'avoir décelé aucune anomalie. Les pièces et documents sont classés de manière satisfaisante et les livres comptables sont bien tenus.

Mis au vote, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

M. PRAT remercie M. GUITTARD et Melle Elodie LAFARGE pour leur investissement.

Modifications du Règlement Intérieur :

M. GASTON revient sur les principales modifications des règlements du championnat et Coupes.

Article 7 - Le classement est fait par addition de points

- Match gagné :3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu :0 point
- Match perdu par forfait ou par pénalité: - un point

Article 10 Bis -

Match en nocturne :

Les matchs peuvent se dérouler en nocturne la veille de la date initialement prévue au calendrier à condition qu'ils ne débutent qu'à 20 heures et que l'éclairage du terrain soit classé (120 lux minimum)

Dans ce cas, la demande doit être formulée par écrit au District par fax ou par e-mail au plus tard le **lundi 0H00 de la semaine qui précède celle du match.**

Article 14 -

Pour les matchs organisés par le District du Cantal, lorsqu'il apparaîtra certain que le terrain ou les terrains seront impraticables à l'heure de la rencontre ou bien frappés d'interdiction par la municipalité, le club recevant devra :

Adresser un Mail au District, à l'adversaire et téléphoner aux officiels ainsi qu'à son adversaire au plus tard le Dimanche avant 10 Heures.

Lorsqu'un match devant se disputer en nocturne ne peut avoir lieu en raison d'intempéries soudaines, il est remis au lendemain en diurne à 15H00, à condition que le terrain soit disponible et praticable.

Article 21 Bis.

1°) A l'occasion de toute rencontre officielle, le club recevant (ou le club identifié comme club recevant) doit fournir une tablette permettant un accès à la FMI sous peine d'encourir la perte du match.

2°) La FMI, obligatoire pour les matches officiels et amicaux, devra être transmise par les soins du club recevant au District dans les 24 heures.

Article 27 bis (Forfaits).

Toute équipe forfait deux (trois fois en D5) sera considérée comme forfait général, ce qui entraînera obligatoirement le forfait de toutes ses équipes inférieures, sauf équipes de jeunes.

Article 30.

Les joueurs suspendus en compétition Ligue ne peuvent pas participer aux Coupes départementales et de ce fait ne purgent pas leurs sanctions.

Journée des bénévoles :

Le tirage au sort des clubs bénéficiaires est effectué par Mme TOURDES Cathy et Mme BESOMBRES FRESQUET.

Titulaires : 1) ESPINAT YTRAC JEUNES, 2) ALBEPIERRE BREDONS, 3) ENT MARGERIDE, 4) PLEAUX BARRIAC RILHAC, 5) TRIZAC

Suppléants : 6) MOUSSAGES, 7) BADAILHAC, 8) HAUTS DE CERE

Intervention de M. Jean Claude MILVAQUE, Président délégué L'AuRAFoot



Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et à tous.

Je remercie le Président du District du Cantal de football, Monsieur Roger PRAT, pour son invitation à cette assemblée générale d'automne.

Il me revient de présenter les excuses de Monsieur le Président de la ligue d'Auvergne Rhône Alpes de Football, Monsieur Bernard BARBET qui m'a demandé de le représenter.

Le Président BARBET est venu dans le Cantal à l'occasion de l'AG du District à Riom Es Montagnes, au mois de juin.

Il a souligné l'accueil du club organisateur, des représentants des clubs cantaliens et la qualité des finales départementales. Il était de retour sur nos terres cantaliennes à l'occasion de la réunion du secteur 4 de l'association nationale des Présidents de Districts qui s'est déroulée à SALERS, samedi 14 octobre. Mais avant de rejoindre ce site touristique, il a souhaité rendre visite au personnel administratif et technique du District. Après la visite des locaux, des échanges très enrichissants ont eu lieu avec le personnel.

Depuis le 01 juillet 2017, LAuRAFoot est opérationnelle, la saison 2017/2018 est une saison de transition au niveau des compétitions. Un organigramme définissant les départements, les pôles et les commissions est mis en place dans le cadre de son fonctionnement. Les responsables des départements sont des élus du Conseil de Ligue et les responsables de pôles des salariés (e).

La LAuRAFoot, c'est 11 districts pour 12 départements, (1 district pour les départements de la Drôme et de l'Ardèche). Les districts restent les instances de proximité des licenciés (e) et des clubs qui eux, plus que jamais demeurent les cellules de base sur lesquelles s'appuie l'organisation du football hexagonal.

A la fin de la saison 2016/2017, LAuRAFoot c'était environ 260000 licenciés (e), la 2^{ème} ligue de France, se rapprochant de la 1^{ère} PARIS ILE DE FRANCE.

Le travail sur deux sites VILLEURBANNE et COURNON demande aux élus et aux salariés (S) en plus de la distance, un certain temps d'adaptation. Le souhait de chacun, de chacune étant de satisfaire les clubs. Permettez- moi de vous demander un peu d'indulgence dans cette période difficile pour tous ?

A partir de la saison 2018/2019, les championnats seniors R1, R2, R3 devraient se dérouler sur 2 secteurs (secteur ouest et secteur est), les clubs cantaliens seront dans le secteur ouest avec les ex clubs auvergnats, les clubs de la Loire et certains clubs du District du Rhône et de Lyon situés à l'ouest de ce département ;

Les grands projets d'actualité

TOLA VOLOGE

L'acquisition des anciennes installations de l'Olympique Lyonnais permettra de réunir sur un même site :

- ✓ Le siège administratif : déménagement prévu décembre 2017.
- ✓ Le centre technique (3 terrains à 11) dont la 2^{ème} ligue de France était dépourvu à ce jour
- ✓ L'institut régional de formation du football, déjà commun à l'Auvergne, et qui était sans domicile fixe
- ✓ Le Pôle Espoirs garçons qui ouvrira à la rentrée 2018 et qui permettra d'accueillir les jeunes talents tout en leur permettant de ne pas s'isoler trop de leur famille et de leur club.
- ✓ Diverses autres infrastructures qui permettront d'ouvrir la Ligue vers l'extérieur avec l'espoir de collecter des ressources non négligeables.

LA REGIONALISATION DE L'ETR :

En Auvergne, elle a été réalisée depuis plusieurs saisons et apporte beaucoup de satisfaction et d'effets positifs pour les districts, les clubs et les licenciés.

Nous avons décidé de surseoir temporairement à la régionalisation de l'ETR de l'ex Rhône Alpes pour différentes raisons mais cette situation ne peut pas durer car on ne peut imaginer d'avoir durablement 2 dispositifs différents générant de nombreuses incohérences.

LE DEMENAGEMENT DU DISTRICT DU PUY DE DOME :

La Ligue vendra 120 m2 au District et louera des salles de réunion. Après certains travaux, le District s'est installé au 1^{ER} étage pendant l'été.

Un plan de mandat 2017-2020 est établi, il est ambitieux et demande du professionnalisme de la part de l'ensemble des acteurs.

Depuis le début de la saison, la dématérialisation de la demande de licence est effective avec l'arrivée de l'application FootCubs Compagnon. Suite aux retours des clubs, une nouvelle version de l'application sera disponible dans les jours à venir.

La Coupe du Monde Féminine de Football 2019 :

Sur notre ligue, les sites de LYON et de GRENOBLE sont retenus.

LYON accueillera les demi-finales les 2 et 3 juillet 2019 ainsi que la finale, le 7 juillet 2019.

Dans le cadre de la phase de qualification, GRENOBLE et LYON recevront 2 matchs qui opposeront des nations « tête de série ».

Je me dois de rapporter les propos de Président de LAuRAFoot « Avec une telle exposition sur notre territoire, nous disposons d'un outil de promotion rêvé. Nul doute que nous serons l'utiliser pour le meilleur bénéfice du football féminin de toute la LAuRAFoot ».

Oui, ensemble, nous devons réussir cette fusion. Nous avons besoin de patience, de compréhension et d'un brin d'intelligence.

Je vous remercie.

Remise dotations LABEL ECOLE DE FOOT

M.Guy BRUEL et M. Nicolas NEUVILLE remettent les dotations à :

FC ALLY MAURIAC
CS ARPAJON SUR CERE
ENTENTE CHATAIGNERAIE VEINAZES
ESPINAT YTRAC FOOT JEUNES
GROUPEMENT VALLEE DE L'AUTHRE

Remise dotations bénévoles du mois

- Yohan ALRIVIE , VALLEE AUTHRE
- Christian BILBAUT, VITRAC MARCOLES

- Nicolas PONS, YDES/VEBRET
- Gérard CHEVALIER, Commission des Arbitres
- Michel PARRO, Commission de Discipline et Sportive
- Cathy TOURDES, AS YOLET

Dotation exceptionnelle pour son parcours 2016/2017 en Coupe de France au club d'ALBEPIERRE BREDONS .

Intervention de Mme BESOMBES FRESQUET, représentante du Crédit Agricole

Mme. la représentante du Crédit Agricole informe l'assemblée de la mise en place d'une action de partenariat en direction des licenciés.

Remises des médailles :

Sous les applaudissements de l'Assemblée sont remises les médailles suivantes :

Récompenses Fédérales :

Médaille de Vermeil : M. Pierre SOULIER

Médaille d'Argent : M. Alain GRAMOND

Médaille d'Argent : M. Christian OUVRIER

Récompenses de Ligue :

Médaille d'Or : M. Roland LOUBEYRE

Médaille d'Or : M. Thierry CHARBONNEL

Médaille d'Argent : Mme Françoise FILLON

Médaille d'Argent : M. David AUZOLLE

Médaille d'Argent : M. Guy BRUEL

Médaille d'Argent : M. Raymond CARPIO

Médaille de Bronze : M. Ludovic ARMAND

Médaille de Bronze : M. Hervé BLANC

Médaille de Bronze : M. Pascal COMBE

Médaille de Bronze : M. Christian FRICOT

Médaille de Bronze : M. Jean Marc LACAMBRE

Médaille de Bronze : M. Lionel LAVIGNE

M. PRAT remercie l'ensemble des clubs pour leur tenue et les invite à partager le pot de l'amitié et un buffet offert par le District.

Le Président ;

R. PRAT

Le Secrétaire Général ;

P. GASTON

**Le Secrétaire ;
G. FARGUES**